

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES

Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Camille Maret pour la création d'un bûcher sur la parcelle n° 34127, folio n° 116, zone mayen, lieu-dit Moay des Crêtes aux Mayens de Bruson, coord. 2581220/1100970

L'Ecole Suisse de ski de Verbier pour la création d'un sentier suspendu sur les parcelles n° 3906, 3907, 3908, 3909, 3910, 3911, 3915, 4056 et 4530, folio n° 13a, hors zone et zone d'activités sportives et récréatives, lieu-dit Les Avoutzons à Verbier, coord. 2584190/1104495 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

M. Robert Manschot par le bureau Arp Architectes SA pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet avec création d'un garage enterré sur la parcelle n° 16493, folio n° 92, zone R3, Médières à Verbier, coord. 2583350/1104390 (Projet en dérogation à l'art. 97 du RCCZ)

M. José Busquets Verges et Mme Carmen Busquets Blazquez par le bureau d'architecture Martin et Michellod SA pour la modification de façades et d'ouvertures d'une habitation sur la parcelle n° 974, folio n° 125, zone T3, lieu-dit La Morintse à Verbier, coord. 2583930/1105570

Mme Michèle Roulet pour la suppression d'une citerne à mazout et l'installation d'une PAC extérieure sur la parcelle n° 19122, folio n° 109, zone V1, à Sarreyer, coord. 2585581/1101225

M. François et Mme Véronique Mallet par le bureau d'architecture Fima SA pour création de forages géothermiques sur les parcelles n° 4641 et 4678, folio n° 139, zone T4, lieu-dit La Cot à Verbier, coord. 2583823/1106421

PPE "Plein Ciel" par l'agence Eugster Immobilier SA pour la modification d'ouvertures en façade Ouest et la pose d'un canal de cheminée en façade sur la parcelle n° 438, folio n° 2, zone T1, lieu-dit Sommet du Vernay à Verbier, coord. 2583830/1104710

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.